



Les oraisons funèbres en ḥassāniyya : une (petite) nouveau

Directrice de recherche émérite Catherine Taine-Cheikh

cath.tainecheikh@gmail.com

Catherine Taine-Cheikh, qui a été chercheure en poste à Nouakchott (1978-1994), est actuellement directrice de recherche émérite au LACITO (CNRS).

Elle a d'abord étudié l'arabe parlé en Mauritanie, avant d'entreprendre l'étude du berbère zénaga. Elle a publié plusieurs dictionnaires de référence ainsi que de nombreux articles de linguistique et d'ethnolinguistique. Au Maroc sont parus récemment les deux premiers volumes (sur quatre prévus) de ses « Études de linguistique ouest-saharienne ».

L'arabe ḥassāniyya et la poésie

Dans tous les pays arabes, l'emploi de l'arabe standard côtoie celui de formes non standard. Alors que le premier présente une certaine variation qui justifie, au moins partiellement, des désignations diverses (« coranique », « classique », « moderne », « littéraire », « littéral »), les formes de l'arabe peu ou non standardisées (du moins officiellement) sont généralement qualifiées de « dialectales » ou simplement de « parlées », sauf par ceux (spécialistes ou non) qui préfèrent recourir au concept de « néo-arabe ».

L'appellation de néo-arabe trouve sa justification première dans l'existence de certaines propriétés structurelles, propres aux langues du second ensemble et globalement caractéristiques du passage d'une langue très synthétique à une langue plus analytique¹. On peut citer l'abandon plus ou moins complet de l'état d'annexion pour exprimer le complément de détermination ou « génitif » (comme dans *bayt^u aḥmad^u* « la maison d'Ahmad ») – au profit du recours à un syntagme prépositionnel du type *l-bayt mtā^s aḥmad* – comme l'un des faits les plus patents.

Il se trouve qu'en ḥassāniyya l'adoption de tournures analytiques est loin d'être aussi fréquente que dans la plupart des variétés non standard de l'arabe, tant maghrébines que moyen-orientales. En effet, sur ce point comme sur d'autres, l'appartenance du ḥassāniyya au groupe des dialectes dits « de nomades » explique une meilleure permanence de certains traits de la langue ancienne².

Par ailleurs, la dichotomie « arabe vs néo-arabe » apparaît comme une solution alternative à l'opposition « écrit vs oral » sur laquelle repose une bonne partie des

appellations citées plus haut. Mais ce n'est qu'une conséquence indirecte des principaux usages de «néo-arabe» et, de fait, l'appellation (qui constitue une alternative à celle de dialecte, que certains jugent dévalorisante) devient surtout utile là où cette variété s'emploie aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, comme à Malte ou, plus marginalement, au Liban, en Égypte et au Maroc³. Mais, là encore, l'usage de l'appellation ne s'impose pas dans le cas de la Mauritanie et des régions environnantes, car le ḥassāniyya a conservé, jusqu'à récemment, des usages quasi exclusivement oraux. En effet, hors cas particuliers⁴, les usages écrits se réduisent toujours, pour l'essentiel, à la notation de la poésie, même si les communications par internet commencent à faire bouger les lignes.

La poésie, de tout temps très vivante chez les Maures (ou *Biḍān*) hassanophones, se partage elle aussi en deux grands ensembles sur la base de la langue. Alors que la poésie appelée *šīr* est composée en arabe standard, celle appelée *ḡnā* l'est en dialecte ḥassāniyya⁵. La métrique et la prosodie du *ḡnā* sont également différentes de celles du *šīr*, alors que la plupart des thèmes sont communs aux deux, en particulier ceux de l'éloge et de la diatribe. Il existe toutefois un thème – ou sous-thème – qui demeurerait traditionnellement du seul domaine du *šīr*, celui de l'éloge funèbre *al-riṭā'*.

Dans la société maure, le *šīr* était principalement composé par les lettrés appartenant au groupe maraboutique et les poèmes de *riṭā'* ne faisaient pas exception à la règle. Les lettrés y chantaient généralement les louanges d'autres lettrés, à quelques exceptions près. En effet, dans sa thèse⁶ (pp. 945-955), Abdel Wedoud Ould Cheikh montre, dans le chapitre intitulé «Stratégies de l'épithaphe et sélection posthume», que les marabouts se servaient de la *riṭā'* pour promouvoir leurs propres valeurs et y soumettre, fût-ce post-mortem, les meilleurs éléments de la noblesse guerrière.

L'existence d'éloges funèbres composées en ḥassāniyya pourrait bien être, en revanche, quelque chose d'assez nouveau.

Trois oraisons funèbres publiées au Maroc

J'ai tout d'abord constaté la présence de trois poèmes de *riṭā'* en dialectal dans l'ouvrage d'anthologie poétique paru à Rabat en 2015, au Centre des études sahariennes, sous le titre de *Šadarāt min adab al-Biḍān. Šīr al-ḥassāni* (litt. «Éclats de la littérature des Biḍān. Poésie en ḥassāni»). Même si cela fait de ce thème l'un des moins fréquents de l'ouvrage, cela montre que, chez les poètes hassanophones du Sud-Maroc et de l'ex-Sahara occidental espagnol⁷, il est parfaitement possible d'honorer la mémoire d'un disparu avec des vers en dialectal.

Le premier de ces poèmes (p. 255), qui a pour auteur Slāma wul Lagḍāf wul Bū-š'āb, est un éloge funèbre de M(u)ḥammad wul Sīdi-Muḥammad Siyyid.

L'auteur du second poème (p. 256) est Muḥammad Aswayiḥ, l'un des deux auteurs de l'anthologie, mais il n'est pas précisé de qui il fait l'éloge.

Quant au troisième poème (p. 257), composé par as-Sālik al-Yazīd, l'autre auteur de l'ouvrage, il célèbre la mémoire de Šayḥ Muḥammad 'Abd al-Raḥmān wuld Šayḥ 'Abd al-'Azīz al-Rabbāni, à l'occasion du 40^e anniversaire de sa disparition.

Du point de vue prosodique, ces trois poèmes présentent un nombre varié de vers et de strophes matérialisées par les changements de rimes. Ils se composent, comme tous les poèmes longs du *ḡnā*, d'une combinaison de «quatrain(s)» de quatre hémistiches (le *ḡāv* pl. *ḡivān*) aux rimes alternantes (*AB-AB*) et de «sixtain(s)» (*ṭal'a* pl. *ṭal'āt*) aux deux premières rimes identiques (*AA-AB-AB*). Le *ḡāv* peut devenir un «sixtain» (c'est le *ḡāv msāttāt* de rimes *AB-AB-AB*), tandis que la *ṭal'a* peut être «allongée» d'un ou de plusieurs vers conservant les deux mêmes rimes (*AA-AB-AB-AB-AB-AB...*). Cependant, le changement de rimes ne concerne souvent que les rimes impaires (ou internes aux vers), comme ici, ce qui contribue à l'unité du poème.

Le premier poème, de 11 vers, est composé de deux *ḡivān* identiques (de rimes *ab-ab*) séparés par une *ṭal'a* allongée (*cc-*

cb-cb-cb...). Le second, plus long (17 vers), est composé d'un *gāv msättāt* (*ab-ab-ab*) suivis de deux *ṭalʿāt* allongées (*cc-cb-cb-cb-cb-cb-cb* et *dd-db-db-db-db-db-db*). Le troisième, encore plus long (20 vers), présente une longue *ṭalʿa* allongée (de rimes *aa-ab-ab-ab-ab-ab-ab-ab-ab*) suivie d'un *gāv msättāt* (*cb-cb-cb*), d'un second *gāv* (*db-db*), d'une *ṭalʿa* (*ee-eb-eb*) et d'une reprise du *gāv msättāt* précédent (*cb-cb-cb*).

La composition métrique de ces trois poèmes est également conforme aux règles du *ḡnā*, à savoir que chacun des hémistiches présente, non seulement un nombre constant de syllabes, mais également des syllabes de longueur régulière. Les syllabes non finales se composent le plus souvent d'une consonne et d'une voyelle longue (*cṽ*) ou d'une consonne, d'une voyelle brève et d'une consonne (*cvc*), plus rarement d'une consonne et d'une voyelle brève (*cv*). C'est le cas notamment du mètre *lā-bḥāyṛ* (*lā-bḥāyṛ* litt. « le petit mètre complet »), de

8 syllabes par hémistich, dans lequel est composé le second poème.

Certains mètres, certainement plus difficiles, comportent en revanche une syllabe sur-longue (de type *cvcc* ou *cṽc*) à une place donnée de l'hémistich, autre que la rime. Curieusement, les deux autres poèmes sont composés dans un mètre de ce genre, avec une syllabe sur-longue précédant la rime. Ce mètre de 7 syllabes, appelé *lā-bḥāyṛ* (litt. « le petit puits ») connaît deux variantes : celle appelée *ntāṭrārt* (de sens inconnu) où la syllabe sur-longue est présente dans tous les hémistiches et celle qualifiée de *āḡilāl* (voir *mḡāylāl* « à la queue coupée »), plus fréquente, où la syllabe sur-longue n'est présente que dans les hémistiches de rime A (généralement impairs).

Voici la transcription du *gāv* qui forme à la fois le début et la fin du premier poème. Comme le troisième poème, il est composé dans la variante *ntāṭrārt*. J'ai surligné les syllabes sur-longues :

- 1 wallah baʿd ällä wāḏʿa / 2 lā ḡḥbṭi ḥan əz-zāwyä
par Dieu quel dommage! / que tu aies quitté la communauté
- 3 ya ṛ-ṛūḥ əl-mān-ək ṛāḏʿa / 4 ʿmšāyṭi wə-nti sāwyä
ô âme qui ne reviendras pas / tu es partie et (pourtant) quelle valeur tu as

L'éloge funèbre d'Ahmed Baba Miské

Ahmed Baba Miské, décédé le 14 mars 2016 à l'âge d'environ 80 ans, est une célèbre figure intellectuelle de Mauritanie. Il est surtout connu pour son activité politique et journalistique⁸, mais il a aussi publié une très belle présentation-traduction d'*Al Wasīṭ*⁹ qui témoigne de sa sensibilité de poète et de ses dons de traducteur.

Un jeune poète, Bechir Miské, a composé une oraison funèbre en l'honneur de son lointain parent et l'a faite circuler sur internet en la transcrivant en caractères arabes.

Voici une transcription en caractères phonétiques et une traduction assez litté-

rale¹⁰ de ce long poème, qui a notamment la particularité d'intégrer, après une première *ṭalʿa* allongée (1-22), un *gāv* (23-26) emprunté à Ahmed Baba lui-même, où il célèbre – lui qui a vécu longtemps en dehors de la Mauritanie – l'importance du retour dans la mère patrie. Ce *gāv* est encore suivi de deux *ṭalʿāt* allongées (27-36 et 37-50).

Le schéma des rimes est le suivant : *aa-ab-ab-ab-ab... cb-cb // dd-db-db-db-db... // ee-eb-eb-eb...*¹¹ Tous les hémistiches ont une 6^e syllabe sur-longue (l'avant-dernière), à l'exception des hémistiches de rime *b* (en *-āni*) : il s'agit donc cette fois de la variante *āḡilāl* du mètre *lā-bḥāyṛ*. Comme précédemment, les syllabes sur-longues sont surlignées. Les voyelles entre crochets ne sont pas comptabilisées dans la métrique du vers¹².

- 1 *lā šāhdət l-ak w-əl-ħagg mənt* | 2 *mūrītānī və nhār mətt*
 en vérité, si a témoigné en ta faveur une fille / de Mauritanie (le) jour où tu es mort
- 3 *ya [a]ħməd bābā b-əlli kbərt* | 4 *vī-h əmn əl-māžd əl-bāni*
 ô Ahmed Baba par ce en quoi tu t'es illustré, / par la gloire (que tu as) bâtie
- 5 *[u] šāhdət ʕann-ak mən yawm gəmt* | 6 *gəmt əntā mən-ak tāni*
 et elle a témoigné que, du jour où tu as mûri, / tu t'es dressé sans jamais plier
- 7 *ʕann-u rəkəbt-ak lā gʕadt* | 8 *[u] lān-ak ʕann-u məthāni*
 le genou, même en position assise, / et sans perdre de temps,
- 9 *[u] šāhdət l-ak ʕann-ak kəll bətt* | 10 *mənn-u šuʕūb ətʕāni*
 en porte témoignage ta révolte / face aux épreuves de tous les peuples,
- 11 *tərt əv wāžh-u wə mnäyn tərt* | 12 *ərzaʕt əl-mūrītāni*
 après toutes ces rébellions / tu as repris le chemin de la Mauritanie
- 13 *tabʕ-ak biđāni mā gbəlt* | 14 *təšbəh tabʕ əl-barrāni*
 (confirmant) ta nature de Biđāni, tu as refusé / d'adopter le caractère des étrangers
- 15 *[u] šāhdət ʕann-ak mā gətt ʕədt* | 16 *yā blād kəbʕ əl-maʕāni*
 et elle a attesté que tu n'as jamais cessé d'être / porteur des vraies valeurs
- 17 *žāni b-əl-vaʕlā lā vʕalt* | 18 *[u] lān-ak bə lsān-ak žāni*
 (tu es) efficace par l'action quand tu agis / et pas seulement par la vertu de ta parole
- 19 *ħattā ntā vətt əllā šħədt* | 20 *əb-ši məʕaddül tāni*
 tu as toi-même déjà fait preuve, / en d'autres circonstances, de ta bienveillance
- 21 *əl-mūrītāni yawm gəlt* | 22 *gāv-ak, w əl-gāv əl-ʕāni* //
 pour la Mauritanie le jour où tu as dit / ton (fameux) vers que voici: //
- 23 *našhād baʕd ānā xāssa* | 24 *ʕan biđāni biđāni*
 «Je témoigne, moi en particulier / qu'un Maure authentique
- 25 *ħayāt-u dīmā nāqsa* | 26 *yäkūn əv-mūrītāni* //
 sa vie est perpétuellement diminuée / si elle n'est (vécue) en Mauritanie. » //
- 27 *[u] ʕazzət l-əwtān əllā š-šan* | 28 *hiyyā w l-imān əllā grān*
 et l'amour du pays est la seule grande affaire, / intimentement associé (qu'il l'est) à
 la foi (religieuse),
- 29 *wässā-k əb-dāk əʕlī-k sānn* | 30 *mən l-imān əl-mətgāni*
 Dieu a fait que tu te l'imposes / avec une foi inébranlable
- 31 *[u] mən həsn əl-ħəlq əlli mlān* | 32 *mənn-u vī-h əntā vāni*
 et avec la conduite vertueuse qui te caractérise / et ne t'a jamais quitté
- 33 *w-əmn ət-tavāni və z-zmān* | 34 *[u] gəllət vī-h ət-tavāni*
 dans l'indifférence à l'esprit du temps / et avec une constance sans faille,
- 35 *[u] yādā mən gəllət hadd mān[n]* | 36 *[u] yādā mən gəllət māni!* //
 ô combien peu de crédeurs / et combien de débiteurs! //
- 37 *[u] yarħam təkīt-ak yā-[a]ħməd* | 38 *bābā v-əxərt-ak dīk baʕd*
 que Dieu fasse miséricorde à ta dépouille, ô Ahmed / Baba, dans ta vie future,
- 39 *[u] mül əl-məlk əlli [ʕ]tā-k māžd* | 40 *ħāwn əv-dinūt-ak, māni*
 que le Tout Puissant qui t'a donné gloire / ici, durant ton séjour terrestre, je ne
- 41 *tāħəm ʕan vī-h əmʕā-k hadd* | 42 *ya-[a]ħməd bābā siyyāni*
 pense pas qu'il y ait avec toi quelqu'un, / ô Ahmed Baba, qui te soit comparable,
- 43 *yəʕtī-k əmn əl-ğavrān gədd* | 44 *əl-mənn-u kənt əthāni*
 que Dieu t'octroie tout le pardon / que tu attendais,
- 45 *yawm ətzi-h əntā mərtvəd* | 46 *bī-h əb-žāh əl-muʕāni*
 le jour où tu paraîtras devant Lui, / (que), par une intercession redoublée,
- 47 *[u] lə-ʕyāl uʕā-k əllā ymədd* | 48 *bī-h əlli mā-l-u tāni*
 ta famille reçoive, après toi, / tout ce dont elle a besoin,
- 49 *mətgāni ʕayəd vərr zänd* | 50 *və-l-maqām əl-ʕalwāni*
 soudé(e) en un bras (unique) / (et) porté(e) au sommet

Conclusion

Je me suis intéressée ici à ce qui apparaissait comme une nouveauté dans l'espace culturel maure : la tendance à composer des éloges funèbres, non plus en arabe standard, mais en arabe dialectal. Elle répond sans doute au besoin, rendu grandissant à l'époque d'internet, de donner par les mots une sépulture plus durable aux disparus alors que les cérémonies mortuaires restent, comme par le passé, extrêmement simples et rapides.

Dans l'ensemble, le contenu de ces éloges est assez convenu et se contente, bien souvent, de chanter les louanges du disparu (notamment en matière de piété, de générosité et de savoir), tout en exprimant de profonds regrets face à la mort.

Faute d'espace, je n'ai donné *in extenso* qu'un seul poème (relativement original et célébrant un personnage très connu) et n'ai évoqué par ailleurs que trois autres cas. J'aurais pu notamment citer un autre poème, trouvé cet été sur internet, qui présentait, contrairement aux autres, des vers (de 8 syllabes) moins réguliers. Je ne pense pas toutefois que cela invalide radicalement les constatations faites ici, à savoir que les règles de la poésie dialectale (*gnā*) s'appliquent en général très strictement.

La prévalence du mètre *lā-ḥḥāyr* – donc la présence d'une avant-dernière syllabe (6^e) sur-longue – est un élément de surprise. J'ai en effet montré par le passé¹³ qu'il y avait certaines correspondances, non seulement entre la métrique et la musique (les « modes » ou *ḥḥūr*), mais également entre la métrique et les genres (ou thèmes) poétiques. Pour le mètre *lā-ḥḥāyr*, la tradition maure établit des correspondances avec le mètre *ḥafīf* de l'arabe classique et avec le « mode » *lā-byāḍ*, mais aucun thème particulier ne s'était dégagé. Le choix privilégié de ce mètre pour l'oraison funèbre reste à confirmer, mais on peut déjà affirmer que ce thème répond bien au profil général de *lā-byāḍ*, « mode » des sentiments mêlés (d'amour et de tristesse) et de l'âge mûr¹⁴.

- 1) Voir Blau, J. (1969), « L'apparition du type linguistique néo-arabe », *Revue des Etudes Islamiques* 37(2) : 191-201.
- 2) Le conservatisme du *hassāniyya* est cependant relatif, ne serait-ce que parce que les parlers maghrébins – ensemble auquel appartient aussi le *hassāniyya* – sont généralement plus innovants que les parlers moyen-orientaux.
- 3) Pour une défense vigoureuse du néo-arabe, voir Kallas, E. (1999), *Qui est arabophone?*, Gorizia, Istituto di Sociologia Internazionale di Gorizia.
- 4) Telle la traduction du *Petit Prince* de Saint-Exupéry ou, plus largement, les publications à visée scientifique ou mémorielle.
- 5) Sous certains aspects, et en particulier celui de la langue, la poésie propre aux griots (le *ḥaydīn*) peut être considérée comme un sous-ensemble du *gnā*.
- 6) *Nomadisme, Islam et pouvoir politique dans la société maure précoloniale (X^e-XIX^e siècles). Essai sur quelques aspects du tribalisme*, Paris V-René Descartes, 1985.
- 7) Dans ces régions, le nom attribué au dialecte est de forme masculine (d'où « *hassāni* ») et non à terminaison féminine comme en Mauritanie et au Mali.
- 8) Ahmed-Bāba, militant pour l'indépendance de la Mauritanie au sein du parti *al-Nahḍa* dans les années 50, ambassadeur de la Mauritanie aux Nations-Unis dans les années 60, fut brièvement chercheur au CNRS et enseignant à l'Université de Vincennes au début de son exil à Paris. Il devint, dans les années 70, co-directeur du journal *Afrique-Asie* (puis directeur de l'éphémère *Zone des tempêtes*) et brièvement porte-parole du Front Polisario. Il rentra d'exil au moment du coup d'état militaire de 1978 et, à la fin de sa vie, se rapprocha progressivement du pouvoir militaire à Nouakchott.
- 9) Ahmed-Bāba Miské, *Al-Wasīt – Tableau de la Mauritanie au début du XX^e siècle*, 1970, Klincksieck, Paris. Il s'agit de la traduction (partielle) du livre publié au Caire en 1911 par [Sid] Aḥmad [b./wuld] al-Amīn aš-Šinqīṭi : *al-Wasīt* [pour *al-wasīt fi tarāzīmi 'udabā'i šinqīṭi*] visait notamment à faire connaître aux Moyen-Orientaux l'abondante et excellente poésie maure en arabe classique.
- 10) Je suis responsable des transcriptions et des traductions des poèmes du présent article, mais n'aurais pu les mener à bien sans l'aide précieuse et décisive d'Abdel Wedoud Ould Cheikh.
- 11) Ici les strophes sont séparées par des barres obliques //. Ci-dessous, dans la transcription du poème, elles sont également séparées par deux barres obliques //.
- 12) C'est le cas notamment de la conjonction de coordination lorsqu'elle est réalisée *u*. Il existe une licence poétique en *hassāniyya* qui fait que, selon les nécessités métriques, *u* compte ou non comme une syllabe.
- 13) Voir « Le pilier et la corde. Recherche sur la poésie maure », BSOAS 48/3, 1985, pp. 516-35. Cet article fait partie des textes consacrés à la poésie qui ont été republiés dans *Études de linguistique ouest-saharienne. Volume 2 : Onomastique, poésie et traditions orales*, 2017, Centre des Études Sahariennes, Rabat.
- 14) Voir Michel Guignard, *Musique, honneur et plaisir au Sahara*, 1975, [2^{ème} éd. augmentée 2005], Geuthner, Paris.



Traueroden in ḥassāniyya: eine (kleine) Neuheit

Dr. Catherine Taine-Cheikh (emeritierte Forschungsdirektorin, CNRS)

Gemeinhin unterscheidet man im Arabischen zwischen Standard-Arabisch, dessen geringe, aber dennoch vorhandene interne Unterschiede so verschiedene Bezeichnungen wie „koranisch“, „klassisch“, „literarisch“ (littéraire/littéral) und „modern“ hervorgebracht haben, und den meist wenig, oder zumindest nicht offiziell standardisierten „Dialekten“ – auch „gesprochene Sprachen“ (parlées) genannt. Gerade Spezialist/innen benützen für letztere Gruppe gerne die Bezeichnung „Neu-Arabisch“ (néo-arabe), wobei damit oft impliziert wird, es handle sich zugleich um eine nicht-verschriftlichte und hauptsächlich analytisch (anstelle von synthetisch) funktionierende Sprache. Im Falle des arabischen „Dialektes“ ḥassāniyya, der in Mauretanien gesprochen wird, muss jedoch nuanciert werden: dies wäre ein „Neu-Arabisch“, welches trotz fast ausschliesslich mündlichem Gebrauch viele synthetische Ausdrucksweisen erhalten hat. Darin folgt es übrigens anderen beduinisch-nomadischen „Dialekten“.

Poesie ist traditionell gesehen der einzige literarische Ausdruck, der in der mauretanischen Gesellschaft schriftlich festgehalten wird. Dabei wird streng zwischen *ši‘r* (Poesie auf Standard-Arabisch) und *ḡnā* (Poesie auf ḥassāniyya-„Dialekt“) unterschieden. Prosodie und Metrik unterscheiden sich in den zwei Formen, die Themen überschneiden sich jedoch weitgehend. Eine Ausnahme bildete bis anhin die Trauerode an Gelehrte oder Krieger, welche ursprünglich *ausschliesslich* in *ši‘r*-Form verfasst worden war. Nun sind aber in einer Gedichte-Anthologie, publiziert 2015 in Rabat, drei Traueroden auf ḥassāniyya-„Dialekt“ erschienen, was eine literarische Neuheit darzustellen scheint.

Ganz gemäss der Regeln der Poesie des *ḡnā* finden wir in den drei Gedichten eine Zusammenstellung von Vierzeilern (*ḡāw* genannt), in ihrer Grundform bestehend aus vier Halbversen mit Reimschema AB-AB, und Sechszeilern (*tal‘a* genannt), in ihrer Grundform bestehend aus sechs Halbversen mit Reimschema AA-AB-AB. Zwei dieser Oden enthalten interessanterweise ein relativ komplexes *ḡnā*-Versmass, bei welchem in regelmässigen Abständen die Vorletzte der sieben Silben jedes Halbverses überlang ist.

Eine vierte Trauerode, aus dem Internet, bestehend aus 50 Halbversen, hat das folgende Reimschema: aa-ab-ab-ab-ab... cb-cb // dd-db-db-db-db... // ee-eb-eb-eb. Sie ist im vorliegenden Artikel vollständig in lateinischer Umschrift transkribiert und von Dr. Taine-Cheikh übersetzt worden (die überlangen Silben sind hervorgehoben). Es handelt sich um einen Nachruf auf Ahmed Baba Miské, gestorben 2016. Dieser war eine bekannte mauretanische politische Persönlichkeit und hat sich unter anderem als Übersetzer des *Wasīf* (Autor: aš-Šinqīṭī) hervorgetan – eines Standard-Werkes mauretanischer klassisch-arabischer Poesie, erschienen 1911 in Kairo.

Deutsche Zusammenfassung des Artikels: Sophie Glutz